

Fiche de données de sécurité selon selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.03.2017

Numéro de version 9

Révision: 14.03.2017

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit **tesapack® strong**
- Code du produit tesa 57165, 57166, 57167, 57168, 57424, 57529, 58182, 58195, 58197
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation bande adhésive
- Producteur/fournisseur : tesa SE Tel.: +49-40-88899-101
Hugo-Kirchberg-Str. 1
D-22848 Norderstedt
Allemagne
- Service chargé des renseignements :

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité dirk.lamm@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-2977	Dr. Dirk Lamm
tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité anja.koeth@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-3938	Dr. Anja Koeth
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, D-22848 Norderstedt
à temps fermés: +49-40-88899-0 ou +49-40-88899-9111

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- 2.3 Autres dangers This product doesn't consist of any halogenated organic compounds (AOX), Nitrates, Heavy Metals (sigma<100 ppm) and Formaldehyde.
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description : Support: Feuille de polypropylène
Adhésif: Mélange de ester d'acide polyacrylique, de résine d'hydrocarbures, chargé ou non chargé (dioxyde de titane ou oxyde de fer)
- Composants contribuant aux dangers: néant
- SVHC exempt de SVHC ou < 0,1 %
- Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu not applicable
- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.03.2017

Numéro de version 9

Révision: 14.03.2017

Nom du produit tesapack® strong

(suite de la page 1)

- après inhalation : néant
- après contact avec la peau : Le produit n'irrite pas la peau.
Rincer à l'eau chaude
- après contact avec les yeux : néant
- après ingestion : néant
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut être dégagé en cas d'incendie :
oxydes d'azote (NOx)
oxyde de carbone (CO)
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.03.2017

Numéro de version 9

Révision: 14.03.2017

Nom du produit tesapack® strong

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
- Indications complémentaires : Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Protection respiratoire : non nécessaire.
- Protection des mains : Non nécessaire.
- Protection des yeux : non nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.
- Aspect:
 - Forme : solide
 - Couleur : diverses
 - Odeur : presque inodore
 - Seuil olfactif: Non déterminé.
- valeur du pH: Non applicable.
- Modification d'état
 - Point de fusion : non déterminé
 - Point d'ébullition : non déterminé
- Point d'éclair : non applicable
- Inflammabilité (solide, gazeux) : Non déterminé.
- Température d'inflammation :
- Température de décomposition : Non déterminé.
- Auto-inflammabilité : Le produit n'est pas spontanément inflammable.
- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Limites d'explosivité :
 - inférieure : Non déterminé.
 - supérieure : Non déterminé.
- Pression de vapeur : Non applicable.
- Densité : non déterminée
- Densité relative. Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non applicable.
- Vitesse d'évaporation. Non applicable.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : insoluble
- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.
- Viscosité :
 - dynamique : Non applicable.
 - cinématique : Non applicable.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.03.2017

Numéro de version 9

Révision: 14.03.2017

Nom du produit tesapack® strong

(suite de la page 3)

· Teneur en solvants : solvants organiques	0,0 %
· Teneur en substances solides : · 9.2 Autres informations	100,0 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effet primaire d'irritation :
· de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE :

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.03.2017

Numéro de version 9

Révision: 14.03.2017

Nom du produit tesapack® strong

(suite de la page 4)

- Indications générales : libre de métaux lourds (Pb, Cd, Hg, Cr6+)
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Free of Polybrominated Biphenyls (PBBs) and Polybrominated Diphenyl Ethers (PBDEs) according to RoHS Directive.
- PBT: En général non polluant
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Non applicable.
- Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation : De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Energy recovery: The product can be applied to a suitable waste incineration plant for mixed waste.
Energy recovery by incineration in an approved waste incineration plant.
Consider the applicable regulations of the country, the State or local area.
For larger amounts of waste: consult the authorities prior the disposal.

· Catalogue européen des déchets

15 01 02 emballages en matières plastiques

- Information supplémentaire sur la numéro des déchets: Tenez compte, que la déclaration d'un numéro des déchets doit être conforme aux directives européennes Nos. 2000/532/CE et 75/442/CEE (Catalogue européen des déchets) et spécifique à la branche. La Classification mentionnée ci-dessus n'est qu'une proposition possible.
- Emballages non nettoyés :
- Recommandation : Elimination des déchets relative aux prescriptions légales.
Les emballages vides peuvent être éliminés par DSD / Green Dot.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.03.2017

Numéro de version 9

Révision: 14.03.2017

Nom du produit tesapack® strong

(suite de la page 5)

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales :**
- **Classification complémentaires selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II :** néant
- **Indications sur les restrictions de travail :** néant
- **Règlement en cas d'incident :** néant
- **Classe de pollution des eaux :** En général non polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Ce produit ne pas une préparation dangereuse selon la directive 88/379 EEC.

- **Service établissant la fiche technique :** tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité
- **Contact :** tesa SE: Dr. D. Lamm, Phone: +49-40-88899-2977, Email: dirk.lamm@tesa.com
tesa SE: Dr. A. Koeth, Phone: +49-40-88899-3938, Email: anja.koeth@tesa.com
- **Acronymes et abréviations:** ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**